

Mémoire présenté à la

**Consultation prébudgétaire mené par
Eric Girard, ministre des Finances du Québec**

Une présentation de
Sylvia Martin-Laforge, Directrice Générale
Quebec Community Groups Network

Le 17 janvier 2023

La version prononcée fait foi

Le secteur communautaire au Québec – Un partenaire fiable

Introduction

Le Québec reconnaît depuis longtemps l'importance des organismes du secteur communautaire et leur rôle complémentaire dans la prestation des services publics de l'État à sa population.

Au Québec, les organismes communautaires jouent un rôle clé quant à l'information du public, l'aide, la prestation des services, la réduction du fossé entre l'État et son panier de services pour ceux qui en dépendent le plus. Leur rôle a été clairement énoncé lors de l'adoption en 2001 de la politique gouvernementale intitulée *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*.¹

Le secteur communautaire du Québec continue, à ce jour, d'assumer ce rôle de partenaire gouvernemental fiable et digne de confiance, même face aux défis croissants dus à cette période d'incertitude économique.

Les sections A à C de ce mémoire traitent des besoins de financement des organismes du secteur communautaire du Québec, et plus particulièrement des besoins des organismes qui offrent des services et des programmes aux Québécois d'expression anglaise. Le Québec Community Groups Network (QCGN) a depuis longtemps le mandat de recueillir, de colliger et d'articuler les besoins de la communauté d'expression anglaise du Québec, et le travail que nous avons effectué dans ce dossier au cours des dernières années a considérablement éclairé ces sections de notre mémoire. Pour plus de contexte sur les besoins de financement spécifiques de la communauté, nous vous encourageons à consulter les documents suivants :

- [Travaillons ensemble pour une communauté plus dynamique : Le Plan 2022-2027 de développement communautaire pour le Québec d'expression anglaise](#)
- [Rapport sur les priorités de la communauté d'expression anglaise du Québec pour la Stratégie des langues officielles 2023-2028](#), qui a été soumis au ministre fédéral des langues officielles le 30 septembre 2022.

A. Besoins persistants du secteur communautaire au Québec

Malgré l'importance accordée par le gouvernement au secteur communautaire, les organismes communautaires demeurent largement sous-financés et continuent à éprouver des difficultés à fournir des services essentiels.

¹ [Action communautaire > SACAIS > MTESS \(gouv.qc.ca\)](#)

Le *Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)* estime que le budget provincial de 2022 n'a accordé que 6,5 pour cent du financement supplémentaire, dont a besoin le secteur communautaire de Montréal pour maintenir ses activités de base.²

Ces dernières années, le besoin d'accroître le financement de base versé aux groupes communautaires est particulièrement évident face à la transition bien documentée du financement « de base » au financement « de projets », où les frais généraux minimes admissibles ont laissé de nombreuses organisations sans suffisamment de ressources pour mener à bien leur mission en raison de l'augmentation des coûts opérationnels et salariaux.

Compte tenu des futurs défis économiques, ce n'est pas le moment de faire relâche. Bien au contraire, les organismes du secteur communautaire ont besoin d'un appui supplémentaire pour répondre à la demande croissante de services et de soutien qu'ils fournissent.

1. Le QCGN soutient que le financement du secteur communautaire devrait être augmenté pour répondre à la demande croissante de ses services.

B. Équité en matière de financement pour les groupes communautaires desservant les Québécois et Québécoises d'expression anglaise

Selon une estimation fournie par le Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise (ci-après dénommé le *Secrétariat*), les organismes d'aide aux Québécois d'expression anglaise reçoivent aussi peu que trois pour cent du financement accordé par le gouvernement du Québec au secteur communautaire.³ Cette estimation était fondée sur les chiffres alors en vigueur concernant l'investissement total dans le secteur communautaire, soit 1,1 milliard de dollars.

Dès l'année budgétaire 2022, le montant total de l'investissement dans le secteur communautaire a considérablement augmenté. Il est donc probable que la part du financement accordée aux organismes communautaires au service de la communauté d'expression anglaise ait, par conséquent, encore plus diminué. Le QCGN croit que la part du financement allouée à la communauté d'expression anglaise ne devrait pas être inférieure à celle que reçoit l'ensemble de la population du Québec, c'est-à-dire 15 pour cent, selon le plus récent recensement fédéral.

La communauté d'expression anglaise dépend du financement provincial étant donné que bon nombre de ses problèmes les plus urgents relèvent des domaines de compétence provinciale. De plus, la communauté ayant toujours compté sur le financement fédéral par le biais des programmes de langues officielles est systématiquement sous-financée par ce niveau de gouvernement.⁴

² [Le budget provincial 2022 manque de considération envers le communautaire - RIOCM](#)

³ QCGN, 2020. « Vision, vitalité et viabilité : Rapport sur la tournée de consultation du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise. »

⁴ <https://qcgnc.ca/community-development-plan-2022-2027/#toggle-id-5> (en anglais)

Le QCGN et l'Association d'études canadiennes ont récemment demandé à la firme Léger de mener un sondage auprès de quelque 600 Québécois âgés de 18 ans et plus. Réalisée du 1^{er} au 4 novembre 2022, cette enquête a révélé un fort consensus entre les Québécois d'expression française et ceux d'expression anglaise sur la question du financement équitable des groupes communautaires. Deux tiers des Québécois d'expression française (65 %) et 80 % des Québécois d'expression anglaise s'entendent pour dire que lorsque le gouvernement finance des projets communautaires, il va de soi que la communauté d'expression anglaise reçoit un financement qui reflète sa taille au sein de la population du Québec.

2. *Le QCGN soutient que le financement des groupes communautaires d'expression anglaise devrait être augmenté pour refléter la proportion de la communauté anglophone au sein de la population du Québec.*

C. Soutien financier aux groupes communautaires desservant les Québécoises et Québécois d'expression anglaise

Les membres et les intervenants du QCGN font état depuis longtemps des difficultés qu'exerce la dynamique actuelle sur leurs organismes. Plusieurs d'entre eux sont confrontés à des obstacles systémiques pour accéder au financement dans des secteurs clés d'activité tels que la santé et les services sociaux, l'emploi et l'éducation, et ce, en raison de leur statut d'organismes généralistes offrant un large éventail de services. Ils sont donc incapables de répondre aux critères d'obtention de fonds réservés aux organismes qui se spécialisent dans ces services. Mais souvent, dans de nombreuses régions du Québec, les organismes spécialisés ne peuvent pas fournir des services en anglais, ce qui oblige les organismes d'expression anglaise à fournir des services dans des secteurs, incluant la santé et l'emploi.⁵

Voilà pourquoi le QCGN demande depuis longtemps au Québec de jouer un rôle de bailleur de fonds plus important auprès des communautés d'expression anglaise du Québec.

3. *Le QCGN soutient qu'il importe de fournir le soutien nécessaire aux organismes communautaires desservant les Québécoises et Québécois d'expression anglaise pour qu'ils puissent accéder au financement provenant de toutes les enveloppes provinciales pertinentes, et non seulement à celles du Secrétariat.*

D. Le Secrétariat aux relations avec les Québécoises et Québécois d'expression anglaise

En 2017, nous avons accueilli favorablement la création du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise et celle de son programme de financement aux organismes

⁵ <https://qcgnc.ca/wp-content/uploads/2021/04/04.28.2021-Summary-Report-Dec-1-Facing-Common-Challenges.pdf> (en anglais)

communautaires. Ces initiatives ont donné un coup de pouce bien nécessaire à notre secteur communautaire.

Malheureusement, le Secrétariat n'est toujours pas une institution permanente du gouvernement du Québec et, par conséquent, il manque de ressources adéquates pour répondre aux besoins à long terme de la communauté d'expression anglaise.

4. Le QCGN soutient que le gouvernement du Québec devrait faire du Secrétariat une entité gouvernementale permanente par le biais d'un amendement à la Loi sur le ministère du Conseil exécutif.

Nous aimerions également qu'en plus de continuer à renforcer son programme de financement des groupes communautaires, un Secrétariat permanent aux Relations avec les Québécois d'expression anglaise puisse disposer des moyens nécessaires pour remplir son mandat tout aussi essentiel, qui est de faciliter un dialogue politique plus soutenu et plus efficace entre la communauté d'expression anglaise du Québec et tous les ministères et organismes du gouvernement provincial.

Des ressources suffisantes doivent être mises à la disposition du Secrétariat pour lui permettre de traiter les questions politiques importantes qui touchent les anglophones. C'est un point que le QCGN a défendu par le passé et qui est également apparu comme un thème important dans le rapport 2020 sur le processus de consultation du Secrétariat.⁶

5. Le QCGN soutient que le budget de fonctionnement du Secrétariat devrait être augmenté pour lui permettre de mieux faciliter le dialogue au sujet des politiques entre la communauté d'expression anglaise et tous les ministères et organismes concernés du gouvernement du Québec.

Bien que le Secrétariat ait comblé certaines lacunes en matière de financement en rendant les fonds provinciaux accessibles aux organismes généralistes d'expression anglaise, le fait que nous ne puissions accéder aux enveloppes provinciales les plus importantes limite en fin de compte le développement de notre communauté.

6. Le QCGN soutient que le programme de financement du Secrétariat devrait être renforcé et augmenté pour mieux répondre aux besoins croissants de la communauté d'expression anglaise.

⁶ <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/srqa/divers/rap-consultation-2019-construireDesPonts.pdf>

E. Coopération intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité

De plus, la province reçoit des fonds du gouvernement fédéral pour les services offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire. Le QCGN a préconisé à plusieurs reprises d'augmenter la taille et la portée de l'accord de ***Collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité***, ce que le Québec a toujours refusé.⁷ Dans ce contexte difficile, le Québec doit revoir sa position.

7. Le QCGN soutient que le Québec devrait agir de concert avec le gouvernement fédéral pour augmenter la taille et la portée de l'accord de Coopération intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité.

F. Impacts du projet de loi 96 sur l'économie du Québec

Alors que se poursuit le redressement économique au Québec dans le sillage de la pandémie de COVID-19, la communauté d'expression anglaise partage l'espoir de tous les Québécois d'assister au retour à une croissance et une prospérité à long terme.

Toutefois, la récente promulgation du projet de loi 96 (*Loi sur la langue officielle et commune au Québec, le français*) a suscité de sérieuses inquiétudes au sein de notre communauté, et même au-delà, quant aux impacts potentiels du projet de loi sur l'économie du Québec et sur sa réputation internationale comme un endroit où il fait bon vivre et faire des affaires.

Le 12 décembre, lors d'un événement organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), le ministre Eric Girard a profité de l'occasion pour s'adresser directement aux Québécois d'expression anglaise. Le ministre a cherché à rassurer la communauté sur les implications du projet de loi 96, affirmant que « rien n'avait changé » en ce qui concerne la communauté à la suite de la promulgation du projet de loi. Même si nous accueillons favorablement les tentatives du ministre de rassurer la communauté, certaines préoccupations importantes demeurent sans réponse.

Pour mieux comprendre ces préoccupations et la façon dont le projet de loi 96 est perçu par les leaders et les principaux intervenants de la communauté d'expression anglaise, le QCGN a entrepris une consultation au moyen d'un sondage distribué entre le 7 décembre 2022 et le 10 janvier 2023. On avait invité à y participer les membres du conseil d'administration et de la direction des organismes membres du QCGN ainsi que les membres des comités et les membres de nos Tables ronde sur la vitalité communautaire.

Les résultats de cette consultation dressent le portrait d'une communauté profondément préoccupée par le potentiel de croissance économique future du Québec. Par exemple, une majorité (87%) d'intervenants de la communauté d'expression anglaise estime que l'adoption du

⁷ <https://qcgnc.ca/wp-content/uploads/2022/10/Report-on-the-priorities-of-Quebecs-English-speaking-community.pdf> (en anglais)

projet de loi 96 aura des répercussions négatives sur l'économie du Québec. D'après ce qu'ils ont vu, lu ou entendu, 83 pour cent pensent que la Loi 96 aura un impact négatif sur la réputation internationale du Québec. Les nouveaux arrivants au Québec sont également considérés comme étant à risque : 86 pour cent craignent que la Loi 96 ait aussi un impact négatif sur ce groupe.

Inutile d'expliquer en détail pourquoi de telles opinions défavorables auront inévitablement des conséquences sur l'avenir des investissements directs en provenance de l'étranger. Si le Québec acquiert une réputation internationale défavorable fondée sur la perception que son paysage commercial est prohibitif ou que ses systèmes de santé et d'éducation sont difficiles d'accès, les entreprises et les personnes qui les dirigent seront moins susceptibles de vouloir s'établir ici et de contribuer ainsi à l'économie du Québec.

Ces préoccupations font écho à celles exprimées récemment par Guy LeBlanc, président-directeur général d'*Investissement Québec*. Le 8 décembre 2022, lors d'une conversation avec son homologue Michel Leblanc de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), M. LeBlanc a cité le cas d'une société étrangère qui envisageait sérieusement de se retirer du Québec à cause de la Loi 96 et de ses implications. Selon le *Journal de Montréal*, M. LeBlanc s'était alors demandé s'il n'était pas nécessaire d'assouplir certains aspects de la Loi 96.

La décision récente du gouvernement de suspendre le Programme des entrepreneurs du Québec et le Programme des travailleurs autonomes du Québec pour les immigrants n'ayant pas à la base une connaissance du français est d'ailleurs un signe inquiétant que le Québec envoie à la communauté internationale dans un climat compétitif pour le talent et l'investissement.

La création de conditions propices à une économie forte est l'une des nombreuses valeurs qui unissent les communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire et majoritaire au Québec. Bien que les données sur le chômage du recensement de 2021 ne soient pas encore publiées, les chiffres de 2016 indiquent que le chômage est de deux points de pourcentage plus élevés chez les Québécois d'expression anglaise que chez ceux d'expression française (8,9 % contre 6,9 %).⁸ Compte tenu de cet écart, la création d'emplois demeure particulièrement importante pour la communauté d'expression anglaise du Québec.

Lorsqu'on leur a demandé quels étaient les secteurs d'investissement particulièrement urgents pour la communauté d'expression anglaise du Québec, les intervenants ont regroupé quatre domaines où les besoins se font le plus sentir : les soins de santé et les services sociaux, l'éducation, les arts, culture et patrimoine, et les personnes âgées.

Une économie québécoise forte se traduit par une augmentation des revenus du gouvernement, ce qui lui permet d'investir davantage dans les services publics et dans le secteur communautaire. Ces deux sphères d'activité jouent un rôle complémentaire essentiel dans la prestation de services publics.

⁸ JPocock Research Consulting, Résultats du recensement du Canada de 2016, Statistique Canada. Population dans les ménages privés – Données échantillon (25%). Le concept linguistique est la première langue officielle parlée avec réponses multiples réparties également entre le français et l'anglais.

- 8. *Le QCGN soutient qu'un dialogue réel et constructif devrait rapidement s'établir entre la communauté d'expression anglaise du Québec et le ministre Girard pour examiner les impacts de la Loi 96, ses effets sur la réputation du Québec ainsi que les conséquences potentiellement néfastes pour le milieu des affaires, les investissements étrangers et l'économie.***

En dernier lieu, nous croyons qu'il est nécessaire de tenir des consultations officielles sur les règlements d'application du projet de loi 96. Le ministre Girard a récemment déclaré que, selon lui, le principal problème du projet de loi 96 est la façon dont son gouvernement a communiqué la législation aux communautés. Par conséquent, nous croyons que les audiences parlementaires fourniront au ministre une occasion importante de mieux comprendre les impacts économiques et autres du projet de loi 96 sur la vitalité de la communauté anglophone et du Québec dans son ensemble.

- 9. *Le QCGN soumet que le gouvernement du Québec devrait tenir des audiences parlementaires formelles sur les règlements relatifs à la mise en œuvre du projet de loi 96, Loi sur la langue officielle et commune au Québec, le français***

Conclusion

Le Quebec Community Groups Network est honoré d'avoir été invité à participer au processus de consultation prébudgétaire 2023. Dans le présent document, il tente d'exposer certaines de ses principales préoccupations.

Monsieur le ministre, votre nomination au poste de ministre responsable des Relations avec la communauté d'expression anglaise du Québec a constitué une première étape importante dans le rétablissement des relations entre le Québec et notre communauté ainsi que dans la résolution des problèmes décrits dans ces pages. Le QCGN a salué publiquement votre nomination. Nous entrevoyons avec un vif d'intérêt une première rencontre afin d'entamer avec vous un dialogue nécessaire et constructif qui s'impose depuis fort longtemps.

Le QCGN forme un pont important entre le gouvernement du Québec et sa communauté d'expression anglaise. Principal rassembleur de la communauté, le QCGN est également un centre d'expertise fondé sur des données probantes en matière de politique et une voix essentielle chaque fois que le gouvernement du Québec juge nécessaire de consulter la communauté anglophone, qu'il s'agisse d'une commission parlementaire chargée d'étudier une loi ou de cet exercice prébudgétaire. Plus important encore, nous agissons toujours en tant que Québécois et dans l'intérêt du Québec. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous entendons poursuivre notre mission, c'est-à-dire contribuer à la réussite et à la prospérité futures de cette belle province, où il fait bon vivre.

Au nom du QCGN, de nos membres et des Québécois d'expression anglaise, je vous remercie, Monsieur le ministre, de nous avoir donné l'occasion d'être ici aujourd'hui. Nous attendons avec intérêt vos questions.